



Compte-rendu du Comité Technique Local du 6 juin 2017

Déclaration liminaire du 6 juin 2017

Madame la Présidente,

Après la présentation du DUERP et du PAP, voici le TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) et le baromètre social. La DGFIP a multiplié les dispositifs et les outils destinés à recenser les difficultés des agents mais, a renoncé depuis longtemps à combattre les causes réelles des « malaises » des agents.

Pourtant, l'origine est connue de tous : chaque année la DGFIP absorbe 55 % des suppressions d'emplois alors qu'elle ne représente déjà plus que 5 % des effectifs de la Fonction publique d'État.

Les seules solutions apportées (réorganisations, fermetures de postes, transferts de missions, mises en place de diverses plateformes,...) n'ont fait qu'aggraver les risques psycho-sociaux.

Pour remercier les agents qui « tiennent encore », la DGFIP les remercie par le gel du point d'indice pendant de nombreuses années, la diminution des promotions internes, la mise en place de PPCR et la diminution des droits de leurs représentants,....

Administration :

Mme ROUX-TRESCASES, M BONARDI, Mme LECHEVALIER, M JARRY,
M VALLAT et Mme EVANS

secrétariat assuré par Mmes FROMENT, TOULZAC et JOUBERT

FO, la CGT et la CFDT ont lu une déclaration liminaire.

La Présidente a répondu que ces outils ont le mérite d'exister et permettent d'engager un dialogue aux niveaux départemental et national pour effectuer un diagnostic et tirer des conclusions.

La DGFIP conserve des missions régaliennes mais exercées différemment. Les agents ont pu bénéficier de certains progrès. La Direction vante l'adaptabilité de nos services et des agents au contexte technologique et d'accueil des usagers.

La Présidente nous a assuré qu'elle relayait les problèmes d'équipements, d'emploi, de budget,....

L'ordre du jour a pu être abordé

I. Approbation du PV du précédent CTL du 31/03/2017.

Vote pour à l'unanimité des OS

II. Création au 01/09/2017 du Pôle d'Evaluation Domaniale de Limoges.

Les Domaines sont une fonction régaliennne, restée dans le giron de la DGFIP. Cette nouvelle réorganisation s'effectue dans un souci d'une meilleure expertise et de compétence des agents.

La Direction Immobilière de l'État, la réévaluation des seuils de consultation de France Domaine par les Collectivités Locales et la suppression des évaluations à titre officieux vont permettre la création de services « professionnalisés ».

Il est prévu 11 Responsables Régionaux de la Politique Immobilière de l'État et 59 Pôles d'Evaluation Départementaux. Le PED 87 sera également compétant sur l'ex-région Limousin (19 et 23 perdent ces emplois), portant à 5 Emplois Temps Plein ce service au 01/09/2017.

FO s'est inquiété des risques routiers qui vont être rallongés compte tenu de la superficie du territoire à évaluer., Ceux-ci seront limités, selon la Direction, aux seules situations qui le nécessitent puisque les évaluations devraient se faire, majoritairement, du bureau grâce à la dotation de « full-internet » permettant d'accéder aux bases de données utiles à l'évaluation immobilière.

Vote

Contre : FO – CGT

Abstention : Solidaires - CFDT

III. Bilan de la formation professionnelle pour l'année 2016 et plan Départemental de Formation professionnelle 2017.

Après une présentation de l'équipe, des moyens et de divers tableaux récapitulant l'activité du service (fusionné avec le service RH en juin 2016), la Direction a tenu a remercié les chefs de services et les agents qui ont accueilli des stagiaires.

Il a été rappelé que Limoges est centre national d'examen; ce service gère donc la gestion administrative et matérielle des formations, les préparations et l'organisation des concours organisés localement ou nationalement.

En 2016, 454 heures de formation ont été dispensées pour le département et 717 hors département dans le cadre de la formation continue.

Le service rappelle que des ordinateurs dédiés à la e-formation sont disponibles sur les sites de Saint-Yrieix-La-Perche (2), Saint-Junien (2), Cruveilhier (1).

Cette année encore les e-formations restent encore largement décriées (88 % d'absence contre 12 % pour la formation présentielle).La Direction a précisé que les modules de e-formation ont été améliorés.

FO est intervenu pour que soit compenser le temps de trajet lors d'un départ la veille et d'un retour tardif. La Direction Générale tarde à faire paraître une note en ce sens et de nombreux départements dont la Creuse compensent déjà ces temps de travail non reconnus.

Vote :

Abstention : FO – Solidaires – CGT

Pour : CFDT

IV. Bilan de la notation 2016.

540 agents ont été évalués en 2016. Les recours hiérarchiques portaient essentiellement sur des modifications de bonifications et très peu sur les appréciations littérales.

En 2016, 4 refus d'entretien, 19 recours hiérarchiques, 13 en CAPL et 2 en CAPN.

La prochaine CAPL aura lieu le 29/06/2017 pour les recours en notation. N'hésitez pas à contacter FO.

V. Tableau de Bord de Veille Sociale

Il s'agit d'un suivi de différents indicateurs permettant d'évaluer d'éventuelles dégradations des conditions de vie au travail sans pour autant les résoudre.

Pour info, en 2016, la moyenne départementale est de 10,58 jours de congés maladie par agent (chiffre stable), 5 agents sont en situation de congé longue maladie (contre 1 en 2015), 516 congés maladie de courte durée inférieure à 5 jours (première hausse depuis 2012) liée selon la Direction à la grippe.

Le nombre de jours de congés mis sur le CET augmente (liés à l'approche de la retraite). Le nombre d'écèlement reste stable mais le volume diminue considérablement; la moyenne par agent et par an est passée de 4h30 à 1h00.

Le nombre de violence physiques ou verbales d'origine externe est en hausse et fait l'objet d'attention par la Direction qui n'hésite pas à signaler les faits au procureur de la République.

Le nombre de réunions de service est en baisse; toutes les OS dont FO déplore que ce problème de communication soit récurrent.

VI. Baromètre social 2016

reporté au prochain CTL compte tenu d'un problème de transmission de documents

VII. Questions diverses portées par FO

- La mise à jour du site locale Ulysse 87 est laissée à l'abandon : Rien sur ARTEMIS, Rien sur la journée internationale de lutte contre l'homophobie. La Directrice en prend acte.
- Le remplacement l'agent technique partant à la retraite sera analysée en interne compte tenu d'absence d'affectation sur le département au mouvement national. Pour FO, il y a urgence, les 2 agents techniques sont trop largement sollicités.

- La question est de nouveau posée sur l'urgence à reloger les services sociaux sur le site de Cruveilhier. La Direction semble attendre des financements alors que les travaux de désamiantage sont désormais terminés.
- FO s'inquiète de la fin des encaissements en numéraire dans les postes qui ne sont pas assignataires du titre ou de la facture. La Direction souhaite encourager le public à utiliser les moyens modernes de paiement limitant ainsi les problèmes de sécurité des fonds et des agents, les coûts de traitement et la fraude fiscale. La seule exception est le règlement des jours-amendes. La Direction va mener une campagne de communication avec affichage dans les postes comptables pour encourager le prélèvement automatique (par exemple : loyers)
- FO a posé la question quant à la révision des modes d'attribution des badges de parking. Selon la Direction, les critères d'attribution, définis en 2014, sont inchangés à ce jour. Il est rappelé aux agents de restituer les badges lors de leur mutation ou départ à la retraite.

Vos représentants en CTL :

Arnaud BAUSSET, Bernard BOUZONIE, Lydie PEYRICHOUT, Philippe LORNAC

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu